

Délibérations du 06.09.2019

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire** en sa séance du **6 septembre 2019, 9h20.**  
Sous la présidence de Valérie HAAS, Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

**Donne les avis suivants :**

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présent.es et représenté.es en début de séance : 19, 1 départ à 10h, 1 départ à 10h25, 1 départ à 10h35, 2 départ à 10h40, 1 départ à 11h05.

Étaient présent.es :

**Valérie HAAS**, Vice-présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

**Collège A** : BOEHM Isabelle, GARIBAY David, Valérie HAAS, SIMONIAN Stéphane, TAPIERO Isabelle

**Collège B** : ESCANDE VARNIOL Marie-Cécile, DUMONT Erica, LEJOT Jérôme, DE HOYOS José-Carlos, VERCHER Elisabeth

**Collège BIATSS** : NAVARRO Jennifer, MARCHIS-MOUREN Pascale, DANIERE Kim

**Personnalité extérieure** : Stéphanie THOMAS pour le CROUS.

**Usagers/ères** : BOUGUEMRA Yacine, KOURNIF Anas, GOMES NUNES Angela

**Représenté.es** : BEGUIN Pascal, MIGUET Serge, FRENETTE Jérémy

**Invités.es** : DURAND Floriane, FOURNEL Carole, PROTIERE Guillaume, Lamine MAHMOUDI, Eric JACQUET, Manda GREEN, Emmanuel NAYA

**Invitées permanentes** : MANDON Claire, LOBRY Cathy

CONVENTIONS	Pour	Contre	Abst	Refus de vote
<p><b>06.01/ UFR T&amp;T</b> : Convention de partenariat régissant les relations entre l'Université Lyon 2, le CFA Agricole de Dardilly et l'UFA AGROTEC pour la Licence Universitaire Professionnelle MAEP « Chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales » (CF UFR T&amp;T <b>27/06</b> - convention originelle du 14/12/2016 et avenant 2018-2019 du 12/09/2017) / <b>EPLEFPA LYON DARDILLY ECULLY et UFA AGROTEC de Vienne.</b></p> <p>*Renouvellement</p> <p><u>Objet</u> :</p>				

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard - F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 - Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18 <http://www.univ-lyon2.fr>

- Partenariat entre les organismes précités afin d'assurer le développement et le fonctionnement de la Licence Professionnelle « Chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales » par la voie de l'apprentissage (MAEP). Mise en œuvre de la formation conjointe par les trois organismes.

Validité : 2018 - 2019

**06.02/UFR IETL** : Convention ENISE – ESADSE – UNIVERSITE LYON 2 « Parcours Ergodesign » pour la promotion 2018-2021 (CF UFR IETL : **03/12/2019/ Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne et Ecole Supérieure d'Art et Design de Saint-Etienne.**

\*Renouvellement

Objet :

- Mise en place des modalités de réalisations des dispositions financières relatives à la formation d'ingénieurs « Ergodesign », formation réalisée sous le statut de l'apprentissage.

Validité : 2018-2021

**06.03/UFR T&T** : Accord de coopération pour la délivrance de diplômes doubles/multiples (Deuxième cycle) conférant le grade de MASTER/MAGISTER HISTORII/Laurea MAGISTRALE dans le domaine de l'Histoire et de l'Archéologie médiévales (HISTARMED) CF UFR T&T : **27/06, 04/06/2019 / Università di Bologna et Uniwersytet Warszawski.**

\*Renouvellement

Objet :

- Réalisation d'un programme d'études conjoint en histoire et archéologie médiévales (120 crédits sur 4 semestres) prévoyant la mobilité des étudiant.e.s pour une période maximale de 2 semestres, dans le but de délivrer des diplômes de Master de Sciences Humaines et Sociales, mention Mondes Médiévaux/ « Laurea Magistrale in Scienze Storiche e Orientalistiche »/ « Magister historii – Europejski Tok Studiow « Historia sredniowieczna i archeologia sredniowieczna, studia stacjonarne II stopnia ».

Validité 2019-2024

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 14 Vote point 06.– <b>Avis Favorable</b>	<b>Pour 13</b>	<b>Contre 0</b>	<b>Abst 0</b>	<b>Refus de vote 1</b>
<b>CURSUS + : enseignement TICE Portail Droit</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abst</b>	<b>Refus de vote</b>
<b>07.01-</b> Coursus + : réintégration des TICE Portail Droit  L'enseignement des TICE n'avait pas été inscrit dans le rapport sur ce dispositif présenté lors du vote de la CFVU du 12 avril 2019. Il est désormais intégré aux disciplines transversales et mis en œuvre dès cette rentrée universitaire 2019-2020.				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 14 Votes 07.01 – <b>Avis Favorable</b>	<b>Pour 11</b>	<b>Contre 0</b>	<b>Abst 3</b>	<b>Refus de Vote 0</b>
<b>DU</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abst</b>	<b>Refus de vote</b>
<b>08.01-</b> DU Passerelles CIEF 2019-2020  Dans un premier temps, le tarif réduit appliqué aux étudiant.e.s exilé.e.s a été évoqué. Ce tarif, actuellement établi à 390 €, devrait être prochainement réduit à 300 € seulement. La demande de création du « DU Passerelle – Etudiant en exil » a été ensuite développée. Cette nouvelle formation permet aux étudiant.e.s exilé.e.s qui se forment en Français Langue Etrangère d'obtenir une bourse du CROUS. L'objectif de ce programme, qui se déroule sur un semestre, est de permettre aux réfugié.e.s, demandeurs/demandeuses d'asile et personnes sous protection subsidiaire diplômé.e.s de l'enseignement supérieur et empêché.e.s de poursuivre leurs études, de bénéficier de cours intensifs de langue française et d'une formation culturelle afin de favoriser leur intégration sociale et préparer leur avenir universitaire et professionnel en France. Il s'inscrit dans une démarche impulsée par le réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur (EnS) et soutenue par le MESRI. Pour le premier semestre de l'année 2019-2020, seul le niveau B1 est ouvert, dès septembre 2019. Soixante candidat.e.s devraient être accueilli.e.s au CIEF. L'ouverture du niveau B2 est envisagée pour le semestre 2 de l'année universitaire 2019-2020. L'établissement soutient pleinement ces dispositions.				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 14 Votes 08.01 – <b>Avis Favorable</b>	<b>Pour Unanimité</b>	<b>Contre 0</b>	<b>Abst 0</b>	<b>Refus de vote 0</b>
<b>08.02-</b> DU APG UFR PSYCHO				

<p>Le DU Approche Psychanalytique du Groupe a été présenté à la CFVU. Les pratiques thérapeutiques groupales (auprès d’adultes, d’enfants ou de familles) suscitent un intérêt croissant dans nombre d’institutions ou structures de soin souvent confrontées aux limites et à la difficulté des approches individuelles. Ces pratiques sont très diverses mais ont des spécificités transversales tant du point de vue du cadre que du processus.</p> <p>L’associativité groupale y est sollicitée très largement à l’aide de la parole, du jeu et/ou des médiations. Ces dispositifs sont en général animés par des professionnel.le.s soignant.e.s ou médico-éducatifs peu instruit.e.s des paramètres inconscients spécifiques à la dimension groupale et aux phénomènes intersubjectifs. Il émane d’ailleurs des terrains une forte demande de formation à l’écoute de ce qui se joue dans l’appareillage des subjectivités individuelles en situation de groupe.</p> <p>Ce DU vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre à reconnaître, par l’expérience, la dimension inconsciente groupale et se doter d’une méthodologie d’écoute spécifique.</li> <li>- Donner les outils conceptuels issus du corpus théorique de l’approche psychanalytique du groupe.</li> <li>- Connaître la grande diversité des dispositifs, en repérer le fondement commun et les enjeux spécifiques.</li> <li>- Afin de les rendre adéquats, aider à la mise en place ou au réajustement de dispositifs groupaux dans les institutions.</li> </ul> <p>L’ouverture de ce diplôme est prévue pour janvier 2020.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 14 Votes 08.02 – <b>Avis Favorable</b></p>	<p><b>Pour 13</b></p>	<p><b>Contre 0</b></p>	<p><b>Abst 0</b></p>	<p><b>Refus de Vote 1</b></p>
<b>DIU UGA UFR PSYCHO</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abst</b>	<b>Refus de vote</b>
<p><b>09.01- DIU UGA Psycho</b></p> <p>Le DIU a été présenté à la CFVU, et il a été précisé qu’il s’agit en fait de transformer un ancien DU. Cette formation est mise en œuvre en collaboration avec l’Université de Grenoble Alpes (UFR SHS Département de Psychologie UGA).</p> <p>Ce DU vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir aux cadres et aux gestionnaires (managers) des connaissances et des compétences pour mieux appréhender la dimension humaine de l’organisation.</li> <li>- Fournir aux professionnel.le.s du conseil des outils, des méthodologies et des savoir-faire issus de la recherche en psychologie du travail, de l’ergonomie, de la psychologie des</li> </ul>				

<p>organisations et de la psychologie sociale, pour leur permettre d'approfondir et de consolider leurs pratiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à des psychologues en poste d'actualiser leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles pratiques en leur apportant des éléments nouveaux issus de l'évolution des recherches en sciences sociales.</li> <li>- Permettre aux personnes en situation de recherche d'emploi ou aux responsables ayant des projets de mobilité ou d'évolution, des possibilités de reconversion.</li> <li>- Offrir aux étudiant.e.s en formation initiale (quelle que soit la spécialité) remplissant les conditions d'admission, une opportunité diplômante leur permettant d'appréhender la réalité concrète du management des organisations à travers la formation et la confrontation avec les professionnel.le.s du terrain.</li> </ul> <p>L'étudiant.e pourra obtenir un certain nombre de compétences, savoirs théoriques et habilités techniques ou conceptuelles. Ce diplôme permet d'acquérir un niveau bac + 5. L'ouverture de cette formation est prévue pour octobre 2019.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 14 Vote 09.01– <b>Avis Favorable</b></p>	<b>Pour</b> 13	<b>Contre</b> 0	<b>Abst</b> 0	<b>Refus de Vote</b> 1
<b>COMMISSION FSDIE du 3 septembre 2019</b>				
<p><b>10.01- Commission FSDIE du 3 septembre 2019</b></p> <p>La Commission FSDIE Projets du 3 septembre 2019 a voté 3 projets étudiants, respectivement portés par l'ADEEL (Association des Etudiant.e.s Ergonomes de Lyon) ; l'ADSL2 (Association Droit Social Lyon2) ; et Matiss Pistono soutenu par l'association KINOKS. Le montant total alloué à ces trois projets est de 2 684 €.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 13 Vote 10.01– <b>Avis Favorable</b></p>	<b>Pour</b> Unanimité	<b>Contre</b> 0	<b>Abst</b> 0	<b>Refus de vote</b> 0

Fait à Lyon, le 6 septembre 2019

**Valérie HAAS**

Vice-Présidente

Chargée de la formation et de la vie étudiante

